

Conseil d'arrondissement
Séance du 8 novembre 2018

Communication relative à la politique jeunesse et vie étudiante dans le 12^e arrondissement

Paris est un territoire fort d'une jeunesse nombreuse, créative et dynamique ; elle est aussi la première ville étudiante de France.

Aujourd'hui, dans le 12^e, près de 30% de la population est âgée de 11 à 29 ans : les jeunes constituent ainsi une part importante de la population, en croissance, dans un arrondissement marqué par une dynamique démographique qui ne faiblit pas. Le travail partenarial engagé autour du Contrat Jeunesse d'arrondissement, signé pour la première fois en 2015 et renouvelé en 2018, a permis une meilleure connaissance des jeunes de l'arrondissement dans leur diversité, ainsi que de leurs besoins et des ressources mobilisables en leur faveur. L'accompagnement vers l'autonomie se réalise au travers d'actions et de dispositifs tournés vers le soutien des parcours scolaires, l'insertion professionnelle, l'accès aux loisirs et à la culture, l'accès au logement, etc. Les acteurs du territoire travaillent de façon coordonnée, y compris au travers de projets collectifs. Une attention toute particulière est portée aux jeunes repérés en difficulté.

Le 12^e est par ailleurs marqué par l'installation de nombreux nouveaux lieux et acteurs de la vie étudiante, dans l'ensemble des quartiers, qui impulsent une réelle dynamique. L'arrondissement se prépare en particulier à accueillir, à la rentrée 2019, l'Université Paris III Sorbonne nouvelle, sur son nouveau campus construit à proximité de la place de la Nation.

Une politique jeunesse ambitieuse
--

A. Offrir à la jeunesse du 12^e des lieux nouveaux et dispositifs innovants

Depuis 2014, notre politique se tourne vers une augmentation de l'offre à destination de la jeunesse du territoire.

Le 12^e arrondissement bénéficie de **six Centres Paris Anim'** gérés par La Ligue de l'Enseignement, la Fédération de Paris de la Ligue et le CLAJE. Ces structures dédiées à l'animation sont particulièrement dynamiques et attractives. Proposant une offre diversifiée, les Centres Paris Anim' accueillent de nombreux usagers et, cinq de ces Centres sont fréquentés majoritairement par un public de moins de 26 ans.

Sous cette mandature, nous avons pu développer cette offre déjà riche. Ainsi, aujourd'hui, **trois des six Centres Paris Anim' du 12^e arrondissement proposent désormais un espace dédié aux jeunes** : les Centres Montgallet (Annexe Énard), Maison des Ensembles et Maurice Ravel. En 2017, ce dernier a par ailleurs rejoint le réseau des Points Information Jeunesse (PIJ) parisiens – **portant dès lors à deux le nombre de PIJ dans l'arrondissement**. Enfin, la **création du Local Interassociatif** en 2015 a répondu avec succès à cette volonté d'ouvrir de nouveaux lieux « pour et par les jeunes ». Il est porté par trois associations phares du territoire (Régie de Quartier, Camillienne, CLAJE).

Dans la continuité des initiatives citoyennes déjà réalisées par l'Annexe Énard du Centre Paris Anim' Montgallet, a été votée, au Budget Participatif 2017, la **création d'un nouveau lieu dédié à la jeunesse de l'arrondissement qui ouvrira ses portes en 2019 dans le quartier Jardin de Reuilly**.

Enfin, la **labellisation « Centre Social » par la CAF de Paris des Centres Paris Anim' Villiot-Râpée et Maurice Ravel** aura permis, dès 2018, de renforcer le « pouvoir d'agir » des habitants et la dynamique partenariale sur le territoire d'implantation de ces structures. A ces structures, s'ajoutent une **multitude d'équipements de proximité ouverts aux jeunes : centres sportifs et gymnases, structures culturelles et de loisirs, établissements d'action sociale et de santé...** viennent ainsi compléter significativement l'offre associative et institutionnelle à destination de la jeunesse du 12^e arrondissement.

Nous innovons, au quotidien, pour mieux répondre aux besoins et aspirations des jeunes du territoire

Au-delà de l'ouverture de nouveaux lieux à destination de la jeunesse, le 12^e arrondissement s'est engagé dans la mise en œuvre de dispositifs novateurs destinés à répondre aux besoins et envies des jeunes. Les innovations portées ainsi dans le champ de l'accompagnement à la scolarité, de la lutte contre le décrochage, et de l'orientation vers l'offre de formation, identifiés comme des enjeux prioritaires, illustrent la volonté de faire émerger des actions partenariales nouvelles en faveur de la jeunesse du territoire.

La Mairie d'arrondissement a par exemple mis en place un **Plan de Lutte Contre les Discriminations (PLCD) pour permettre à tous les élèves, quels que soient leurs réseaux familiaux, de trouver un stage de 3e**. La question de l'orientation a aussi été un chantier important, en lien avec les acteurs du territoire. A titre d'exemple, en 2018, le **projet novateur « Mon stage de 3^e, et après ? »** initié par le Centre Paris Anim' Montgallet et le Local Interassociatif a permis à près de 240 jeunes des collèges Jules Verne et Guy Flavien de capitaliser les acquis de leur découverte du monde professionnel, d'être informés sur l'offre de formation au lycée et dans le supérieur, et de poursuivre la construction de leur projet d'orientation. Enfin, la **création d'un dispositif d'accueil inédit de collégiens exclus temporairement** de leur établissement a constitué un outil essentiel dans la lutte contre le décrochage scolaire. Plus de 45 collégiens ont ainsi bénéficié d'un accompagnement le temps de leur exclusion. Ces dispositifs propres au territoire viennent soutenir les initiatives parisiennes que sont les actions « Paris Collèges Familles », et « Action Collégiens ».

B. Faire du 12e un arrondissement « pour et par les jeunes »

Un arrondissement qui favorise l'insertion des jeunes

Pour répondre aux enjeux liés à l'orientation et à la recherche d'emploi, les **Points Information Jeunesse des Centres Paris Anim' Maison des Ensembles et Maurice Ravel** constituent des lieux-ressources importants pour le territoire, riches d'une documentation variée sur de nombreux sujets. La mobilisation de la Mission Locale constitue, de plus, un levier clé dans le travail d'insertion socioprofessionnelle des jeunes du territoire. En 2016, **1 200 jeunes du 12^e arrondissement, âgés de 16 à 25 ans, ont ainsi été accueillis et suivis par le site Soleil de la Mission Locale** de Paris. Des dispositifs de soutien financier à l'insertion sociale et professionnelle existent parallèlement : **96 jeunes du 12^e ont bénéficié d'une aide du Fonds d'Aide aux Jeunes en 2015** (sur un total de 1 876 aides accordées au titre de ce même dispositif sur l'ensemble de la Ville de Paris). Par ailleurs, plusieurs structures locales mettent en œuvre des dispositifs innovants permettant d'amorcer des parcours d'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Outils de la prévention spécialisée, les **chantiers éducatifs** en sont un bon exemple. Les chantiers portent aujourd'hui sur un champ événementiel large (« On s'la Coule 12 », Forum des Associations, Salon des Seniors, Fête du Sport, etc.). Depuis 2014, **plus d'une vingtaine de chantiers éducatifs ont ainsi été soutenus** par la Sous-Direction de la Jeunesse et la Mairie du 12^e arrondissement.

Un 12^e qui soutient l'engagement des jeunes et leur participation à la vie de la Cité

Favoriser l'engagement et l'autonomie des jeunes du 12^e

Au-delà des près de 2,5 millions d'euros accordés par la Ville aux Centres Paris Anim' en 2017 pour leur fonctionnement et actions en faveur de la jeunesse du territoire, la Mairie de Paris et la Mairie du 12^e se mobilisent pour donner les moyens aux jeunes et aux professionnels travaillant à leurs côtés, de développer des actions locales, solidaires et engagées et de poursuivre leur parcours vers l'autonomie. Ainsi :

- 45 500 € de **subventions** ont été attribués en 2018 à des associations locales engagées dans le champ de la jeunesse ;
- 69 500 € ont été dédiés aux **Foyers de Jeunes Travailleurs**, en soutien notamment à la mise en œuvre de leur projet socio-éducatif ;
- près de 15 000 € ont été alloués en 2018 au financement et cofinancement de **projets partenariaux réalisés par et pour les jeunes** ;
- plus de 7000 € ont été accordés aux jeunes du 12^e pour les soutenir dans leurs projets de séjours dans le cadre du dispositif « **Paris Jeunes Vacances** » ;
- et, enfin, 1 000 € ont pu être alloués à un projet lauréat du dispositif **Quartiers Libres** pour l'association désormais phare du territoire « Bitume Plume Musique ».

Soutenir l'expression positive des jeunes et leur appropriation de l'espace public

Mairie d'arrondissement et partenaires de la jeunesse partagent la volonté de valoriser dans l'espace public la créativité des jeunes. Cette volonté se traduit par la **multiplication d'événements créés par et pour les jeunes, à vocation souvent intergénérationnelle**. Des initiatives comme le Festival des Cultures Urbaines, « On s'la Coule 12 », ou des actions nouvelles telles la construction d'un écodôme place de la Nation, la semaine dédiée au street art autour d'une intervention artistique sur l'« échangeur » de la Rue d'Artagnan et le projet « Rue Verte » contribuent pleinement à déconstruire les préjugés et bâtir peu à peu une place des jeunes au sein de la Cité au travers d'une expression positive de ces derniers dans l'espace public.

Les rixes entre jeunes des 12^e et 20^e arrondissements survenues en 2017 ont renforcé les acteurs associatifs et institutionnels dans leur conviction qu'il convient de **travailler en faveur d'une occupation positive de l'espace public par les jeunes et leur appropriation citoyenne de cet espace**.

L'apparition de ce phénomène préoccupant a permis une **prise en main collective de ces sujets** par les acteurs institutionnels et associatifs. Au-delà de la **mise en place d'outils de prévention** que sont la **cellule de veille**, la **CENOMED** ou le **Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD)** dédié aux rixes, des actions concrètes ont été réalisées pour répondre à ces problématiques.

Dans le champ de la prévention, la Mairie d'arrondissement porte enfin le projet d'organiser le **premier Rallye citoyen du 12^e**, permettant aux jeunes de réaliser un parcours dans l'arrondissement, à la rencontre des différents acteurs institutionnels et intervenants dans l'espace public, pour mieux les connaître et échanger avec eux sur leurs missions.

Assurer un meilleur accès des jeunes aux loisirs et à la culture

Le 12^e compte un grand nombre d'équipements sportifs et l'arrondissement est particulièrement engagé au sein du dispositif parisien « **Paris Sports Vacances** ». En 2018, ce dispositif aura permis à **près de 1 000 jeunes de 7 à 17 ans de bénéficier durant les vacances scolaires de nombreuses activités sportives**, accessibles gratuitement ou selon une tarification modulée.

Les Terrains d'Éducation Physique (TEP), terrains sportifs de proximité par excellence, sont quant à eux le théâtre d'un important travail de médiation auprès des jeunes par le biais d'activités favorisant la pratique sportive. Cet engagement s'est principalement concrétisé, avec l'appui de la

filière sportive municipale, sur le TEP Léon Mottot, avec l'Annexe Erard du Centre Paris Anim' Montgallet, et le **TEP Cotte, refait et couvert en 2018**. Enfin, le 12^e arrondissement accueille le programme « **Ville Vie Vacances** » (organisé par la Préfecture de Police et subventionné par la Ville de Paris) durant les vacances scolaires au Centre Sportif Alain Mimoun. En 2018, **plus d'une vingtaine de jeunes étaient présents chaque jour**, bénéficiant de différentes animations.

Par ailleurs, en 2018, le dispositif parisien de « **Pass Jeunes** » a **bénéficié à plus de 500 jeunes** de l'arrondissement pour un accès facilité aux loisirs et à la culture grâce à des offres et remises.

C. Poursuivre notre action pour la jeunesse dans le 12e

Un soutien toujours accru des professionnels qui agissent, au quotidien, pour la jeunesse du territoire et des actions partenariales

La **structuration du réseau d'acteurs locaux** ainsi que la **multiplication des rencontres et échanges** autour de thématiques partagées ont constitué des enjeux forts portés ces dernières années par la Mairie du 12^e arrondissement et la Sous-Direction de la Jeunesse. Le dynamisme et la coordination des professionnels de la jeunesse constituent de formidables atouts permettant l'émergence d'actions partenariales pertinentes et souvent novatrices.

Le CJA 2018-2021, cadre des actions futures en faveur de la jeunesse du territoire

Cette dynamique collective trouve sa traduction dans le Contrat Jeunesse d'Arrondissement 2018-2021. Fruit d'un travail de concertation des acteurs et de près de 200 jeunes du territoire, il permet de définir les grandes orientations et les actions concrètes à mettre en œuvre. **Six grands chantiers ont ainsi été retenus pour les années à venir**, de façon à favoriser le bien-être et l'épanouissement des jeunes : l'amélioration des parcours scolaires, l'insertion professionnelle, la citoyenneté et la participation à la vie de la cité, la lutte contre les discriminations, les questions de santé et la prévention des conduites à risques ou encore les relations avec les parents et la communauté éducative.

Le 12e, un « nouveau quartier latin »

Avec près de 338 000 étudiants inscrits dans 370 établissements supérieurs, Paris est la première ville étudiante de France offrant aux jeunes de nombreuses possibilités pour étudier et travailler. Historiquement situés dans le cœur de Paris, les centres étudiants se déplacent progressivement et se multiplient. La dynamique universitaire et scientifique qu'a connue le cœur de Paris s'étend ainsi désormais à l'Est et au Nord parisien, en prenant une dimension métropolitaine fondamentale. Le 12^e arrondissement est pleinement inscrit dans cette dynamique nouvelle, devenant peu à peu un « nouveau quartier latin ».

A Paris, le modèle est celui de la Ville-campus marqué, à la différence du modèle anglo-saxon, par une forte intégration des établissements d'enseignement supérieur dans le tissu urbain. Ainsi, le développement universitaire à Paris et dans le 12^e arrondissement est un levier extraordinaire, une chance unique, entraînant une dynamique scientifique, culturelle et économique pour la ville tout entière au-delà des seuls établissements.

A. Un arrondissement qui accueille un nombre croissant d'étudiants et d'établissements d'enseignement supérieur

De par son histoire, le 12e compte plusieurs établissements d'enseignement supérieur, notamment dans le domaine de l'artisanat et avec la faculté de médecine Saint-Antoine

Réputé pour être un arrondissement résidentiel, le 12e accueille en réalité, depuis longtemps déjà, plusieurs acteurs historiques de la vie étudiante. La place importante de l'artisanat dans l'histoire de l'arrondissement a en effet laissé des traces. Ainsi, l'école Boullée – école supérieure des arts appliqués et lycée des métiers d'art, de l'architecture intérieure et du design – dont la réputation n'est plus à faire, représente une population de 1 000 étudiants. Dans un autre secteur, l'école de boulangerie et de pâtisserie de Paris accueille, dans le quartier de Bercy, près de 240 apprentis et 130 adultes en reconversion tous les ans. Située boulevard Sault, l'école professionnelle de boucherie abrite le CFA des Métiers de la viande. La Faculté de Médecine, au sein de l'Hôpital Saint-Antoine, dont le logo indique l'année 1643, est également un acteur étudiant historique de l'Est parisien et accueille aujourd'hui près de 17 500 étudiants. D'autres disciplines sont représentées avec, par exemple, l'École Du Breuil, école d'horticulture de la Ville de Paris, créée en 1886 et située dans le Bois de Vincennes, l'école de cinéma ESEC, située rue de Cîteaux ou encore l'école de kinésithérapie de Paris Aderf.

La vie étudiante dans le 12e est dynamisée par l'arrivée de la Sorbonne nouvelle et d'autres lieux d'enseignement supérieur

Nous constatons une réelle dynamique étudiante depuis quelques années, amplifiée par l'arrivée de l'Université Paris III – Sorbonne nouvelle.

En effet, le **siège national d'Animafac**, réseau d'associations étudiantes créé en 1996 qui accompagne les étudiants dans la réalisation de leurs projets associatifs, s'est installé il y a plusieurs années rue Dagorno. Nous avons également accueilli l'**Institut de la Vision** en 2008, le grand organisme de recherche **INRIA** en 2015, ainsi que le campus Europe de l'école de commerce **EM Lyon** et l'école de journalisme du **CFJ Paris** en 2016. En 2017, nous avons choisi l'**Ecole bleue**, école de design et d'architecture, pour s'implanter dans le quartier Porte de Vincennes dans le contexte de l'Arc de l'Innovation à l'horizon de 2020. Cette année, une école de commerce ouvrira ses portes rue Baron Leroy.

Enfin, à la rentrée 2019, la Sorbonne nouvelle ouvrira sur un site de 35 000m², choisi par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, en lien avec la Ville de Paris et la Région Île-de-France dans le quartier Nation Picpus. Des travaux d'ampleur ont été engagés en 2016 pour la réalisation d'un campus qui accueillera 6.000 étudiants par jour et près de 19.000 personnes au global. La Ville de Paris accompagne pour sa part l'arrivée de l'Université au travers du projet de réaménagement de l'avenue de Saint-Mandé, la « réinvention » de la Place de la Nation, où encore les demandes adressées à Ile-de-France mobilités en matière de transport.

B. La Ville de Paris et la Mairie du 12e arrondissement ont pour priorité d'accompagner cette transformation.

Le logement

En matière de logement, l'objectif est de développer une offre dédiée, pour sécuriser le parcours résidentiel du plus grand nombre d'étudiants. Nous soutenons les projets de création de logements du CROUS et l'ensemble des bailleurs de la Ville est mobilisé pour atteindre l'objectif parisien de 6000 nouveaux logements étudiants et chercheurs d'ici 2020.

Ainsi, de **nombreux projets de construction de logements étudiants** ont déjà été livrés ou sont sur le point de voir le jour dans le 12^e arrondissement. D'ores et déjà, la résidence du CROUS de Cîteaux (344 logements) a été entièrement rénovée et offre une qualité de vie inégalée aux étudiants boursiers de la capitale. En octobre 2012, un ancien bâtiment de la Poste s'est transformé en une résidence du CROUS dans la rue de Bercy avec plus de 190 logements, tandis que 65 logements ont été créés et 210 réhabilités dans le cadre du projet Charolais-Rotonde, 63 aux Diaconesses et 92 avenue du général Michel Bizot. La Mairie du 12e a par ailleurs expérimenté **un système de colocation étudiante** à la Cité Voynet en partenariat avec l'association de gestion locative Coopcoloc et la RIVP.

Des logements étudiants sont encore attendus à la Caserne de Reuilly (130 logements) et Porte de Vincennes (150 logements), notamment.

Restauration et commerces

La Mairie du 12e porte, depuis le début du projet d'implantation de la Sorbonne nouvelle, l'indispensable prise en compte des besoins des 6.000 futurs étudiants par jour ainsi que des personnels présents au quotidien sur le site. Les enjeux d'adaptation du quartier concernent notamment l'offre de librairies et de service de reprographie ainsi que l'offre de restauration, qui devra être accessible, diversifiée et de qualité.

La Mairie du 12e a ainsi demandé **l'élargissement du Contrat de revitalisation artisanale et commerciale (CRAC) en 2018 au périmètre de la Sorbonne nouvelle** permettant une intervention de la SEMAEST pour accompagner et étoffer la mutation commerciale du quartier et faire en sorte qu'elle corresponde aux besoins de la population résidente comme à ceux des étudiants, enseignants et professionnels du campus.

Nous connaissons la nécessité pour les étudiants de se retrouver pour travailler dans des espaces ouverts au sein desquels il leur est possible de discuter en groupe (salles d'étude, espaces de coworking). Parallèlement, la Mairie du 12^e a obtenu la **création d'accès indépendants pour permettre l'ouverture sur le quartier et au grand public de la future bibliothèque et de la salle de spectacle.**

Nous défendons enfin auprès du CROUS l'ouverture d'un restaurant universitaire au cœur du 12e.

Partenariats et offres loisirs

La Mairie du 12^e entend **mettre en réseau les acteurs de la vie étudiante**. Au-delà du lien renouvelé de la Mairie du 12^e avec ces derniers, plusieurs concertations étudiantes ont été organisées. Dans la même dynamique, le Pass culture 12 a été ouvert aux étudiants du 12^e et les offres ont été adaptées à ce nouveau public (invitations ou réductions à des festivals, au cinéma, des concerts, des bars-boites, etc.). Enfin, la Sorbonne nouvelle et le CROUS sont membres de la Commission culture de proximité de la Mairie du 12^e dont l'objectif est de soutenir et d'accompagner des projets culturels à l'échelle de l'arrondissement. En parallèle, la Mairie du 12^e est invitée à participer aux commissions du Fonds de solidarité au développement des initiatives Étudiantes (FSDIE) dont l'objectif est d'aider des projets culturels individuels ou associatifs d'étudiants. Cet échange est emblématique de ce que les élus souhaitent porter dans le 12^e : favoriser les regards croisés et des synergies entre le monde étudiant et la Ville.